

Résumés

Palestine : mémoire et perspectives

Points de vue palestiniens

Nakba, Naksa, Nahda : mémoire et histoire de la Palestine de 1904 à 2004

Bichara Khader

Avant et après la création d'Israël, la volonté et les tentatives des dirigeants sionistes d'occulter, voire d'ensevelir, l'histoire palestinienne et de présenter le sionisme sous les oripeaux d'un messianisme bienveillant, ont pris des formes multiples mais continues. Primordialité de l'espace et invisibilité palestinienne, tel est le socle de l'idéologie sioniste. Les recherches de politologues et d'historiens israéliens et palestiniens qui, depuis une trentaine d'années, travaillent à une autre écriture historique contribuent magistralement à déterrer la mémoire palestinienne des gravats de l'histoire officielle des vainqueurs. Il est important aujourd'hui pour les Palestiniens de revivifier cette mémoire, mais sans se laisser piéger par elle. Il s'agit dès lors de surmonter les douleurs du passé, pour écrire les pages d'un futur partagé. La Nakba de 1948, c'est-à-dire l'expulsion des deux tiers des Palestiniens de leur terre natale, va demeurer la pierre d'achoppement de toute négociation qui l'ignore. Une fois reconnue la pleine responsabilité des Israéliens, il appartiendra aux représentants légitimes du peuple palestinien de négocier les modalités concrètes de la fin de l'occupation et de l'exil.

L'enjeu démographique en Palestine à l'aube du 21^e siècle

Youssef Courbage

La question du peuplement en Palestine et de sa densité atteint un rare degré de complexité, car la démographie, le droit et l'éthique interfèrent. Selon les sources et l'interprétation politique des réalités, les chiffres tendent à diverger. En outre, les tendances démographiques actuelles de la Palestine, celles des Palestiniens et celles des Israéliens, deux populations « juxtaposées l'une à l'autre », ne correspondent pas aux évaluations et prévisions réalisées ces dernières années. De quelles populations et de quels territoires parlons-nous dans ce bras de fer israélo-palestinien sur la définition des enjeux démographiques ? La croissance de la population palestinienne ne suit pas le chemin tracé par les prévisions et la population des colons israéliens n'a jamais été projetée dans le futur. De nouveaux scénarios doivent dès lors être esquissés. Si la solution d'un seul Etat – « Palisraël » - peut être séduisante parce qu'elle mettrait fin au diktat de la démographie, il est possible que la solution de deux Etats indépendants soit la plus réaliste à moyen terme, avant qu'un mariage de raison ne réussisse à les unir ou à les fédérer.

Le projet colonial israélien : « spatiocide » et « biopolitique »

Sari Hanafi

Depuis le mythe sioniste «une terre sans peuple pour un peuple sans terre», la politique des gouvernements israéliens successifs a consisté à s'approprier des terres en ignorant leurs habitants. L'invisibilité institutionnalisée des Palestiniens est entretenue par les pratiques coloniales quotidiennes d'Israël, qui équivalent à un «spatiocide» (par opposition à génocide), parce qu'il vise les terres, avec pour objectif de provoquer le «transfert volontaire» de la population palestinienne. Pour ce faire, Israël déploie une «biopolitique», en classant les Palestiniens en catégories et en instaurant différents «états d'exception». Un troisième mécanisme s'ajoute à ces mesures, pour parachever le «spatiocide». Il s'agit de l'«état de suspension», celui qu'Israël et les Etats-Unis imposent depuis le début de la seconde Intifada. Suspendre le conflit plutôt que de le résoudre : cessez-le-feu et négociations de sécurité au lieu de fin de l'occupation et négociations politiques. Face à ces trois mécanismes, les colonisés répondent par des modes d'action violents et non violents, en créant de la visibilité et en mobilisant l'opinion internationale.

La création d'un Etat palestinien viable : une priorité sioniste ?

Asem Khalil

L'existence de l'Etat d'Israël, la non-existence d'un Etat palestinien et le désir, chez les Palestiniens, de disposer de leur propre Etat constituent les données de départ, auxquelles sont intimement liées plusieurs questions cruciales : quelles frontières le droit international reconnaît-il à Israël ? La création d'un Etat palestinien découle-t-elle de la proclamation d'indépendance d'Alger de 1988 ? Si les Palestiniens disposent d'un droit à l'autodétermination, quels en sont le contenu et les limites ? Quel est le statut juridique des territoires occupés depuis 1967 par Israël ? Et enfin, quelles frontières les Palestiniens veulent-ils donner à leur propre Etat ? Les possibilités de création d'un Etat palestinien viable et la perpétuation d'Israël dépendent non seulement des réponses apportées à ces questions par les différents protagonistes, communauté internationale incluse, mais surtout du rapport de force prévalant. La puissance militaire, diplomatique et économique d'Israël suffit aujourd'hui à lui assurer la couverture indispensable à ses agissements illégitimes et à la prolongation de l'occupation. A moyen terme, seules une solution pacifique, fondée sur la vérité et l'équité, et la réconciliation entre les deux peuples garantiront la coexistence.

Le rapatriement vers le futur Etat palestinien : une solution au problème des réfugiés ?

Jalal Al Hussein

Le rapatriement vers les territoires du futur Etat palestinien, en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza, semble s'être imposé comme la solution privilégiée au problème des réfugiés palestiniens de 1948, soit les «Arabes de Palestine» qui quittèrent leurs foyers au cours du conflit israélo-arabe de 1948 et ne purent y retourner. Estimée à plus de 700 000 en 1949, cette population, qui inclut aussi les descendants des réfugiés originels, s'élève aujourd'hui à quelque 5,5 millions de personnes, soit environ deux tiers de la population palestinienne. Quelles sont les implications légales, politiques et socioéconomiques de ce «droit au retour», promu par les récentes initiatives de paix israélo-palestiniennes, vers l'Etat palestinien en Cisjordanie et Gaza, en lieu et place de la «Palestine perdue» en 1948 ? Des questions aussi épineuses que la capacité d'absorption (très limitée) du futur Etat palestinien, le statut définitif des réfugiés et le rôle futur de l'Unrwa (l'Office des Nations unies pour les réfugiés de Palestine) ont pour l'heure été éludées. Une nette prise de distance des réfugiés par rapport à l'OLP est apparue, au bénéfice des groupes islamistes.

Le système éducatif palestinien en état d'urgence

Omar Massalha

Très valorisée par les familles palestiniennes entre 1948 et 1967, l'éducation aura été la grande victime de l'occupation israélienne et de l'Autorité palestinienne qui lui consacre à peine 2% de son budget. A partir de l'occupation de 1967, l'éducation a cessé d'être un «investissement rentable», les emplois proposés par le marché du travail israélien ne nécessitant pas de niveau de connaissance particulier. La dégradation du système éducatif palestinien et la dévalorisation de l'éducation par la

société palestinienne ont alors progressé. L'établissement de l'Autorité palestinienne en 1994 n'a pas modifié la donne. Marginalisé, le ministère de l'éducation est incapable de faire face aux vrais problèmes du système éducatif palestinien. Une grande partie de la jeunesse est plongée dans le désespoir, le fatalisme et l'ignorance. Les groupes islamistes sont occupés à remplir ce «vide», en offrant des réponses religieuses à la quête de sens des jeunes. Seule une véritable paix israélo-palestinienne pourra arrêter la dégradation du système éducatif palestinien et refaire de l'éducation un moteur essentiel dans le processus de construction de la Palestine moderne.

Les Palestiniens des territoires occupés face aux stratégies israéliennes d'insécurisation

Jalal Al Husseini, Jamil Rabah, Matthias Brunner, Isabelle Daneels, Riccardo Bocco et Frédéric Lapeyre

Depuis le début de la seconde Intifada, les processus multiformes d'insécurisation des conditions de vie de la population palestinienne des territoires occupés ont pris une nouvelle ampleur. Les effets dévastateurs des différentes composantes de la politique israélienne sont patents. En conséquence des interventions militaires, des destructions des infrastructures, des confiscations des ressources agricoles, de l'asphyxie de l'Autorité palestinienne et des restrictions de la mobilité des biens et des personnes (notamment par la construction du «mur de séparation»), la paralysie de l'économie palestinienne, la détérioration du système sanitaire et éducatif, les troubles psychologiques des adultes et des enfants sont autant de facteurs qui réduisent le potentiel de développement de la société palestinienne. La montée de l'insécurité physique, économique et sociale et son entretien par les autorités israéliennes n'ont toutefois pas causé une détérioration significative de la cohésion sociale palestinienne. Un fort sentiment communautaire face aux facteurs externes prévaut. La volonté d'arrêter la violence existe dans les sociétés civiles, palestinienne et israélienne, mais le manque de confiance empêche la progression vers un objectif commun.

Document

L'épuration ethnique de 1948 et l'«historiophobie» dans l'actuel processus de paix

Ilan Pappé

Pour les «artisans de la paix au Proche-Orient» les plus en vue aujourd'hui, seule la situation en cours, avec son rapport de force et ses réalités de terrain, peut servir de base au processus de réconciliation. Cette philosophie a prévalu dans le «processus de paix» en Palestine depuis 1948, et plus particulièrement depuis 1967. Elle a réduit à néant toute tentative de paix véritable. Seule la réintroduction de l'histoire peut offrir de nouvelles possibilités réelles. Le point de départ, totalement négligé jusqu'ici pour des raisons mises au jour ces dernières années, est 1948. Le «nettoyage ethnique» de cette année-là a non seulement été exclu du processus de paix, mais son rôle et sa signification dans le déclenchement du conflit ont également été passés sous silence. C'est sur cette base qu'ont été formulées les grandes lignes directrices des administrations israélienne et états-unienne depuis 1967 et leur orientation anhistorique. Il s'agit aujourd'hui de suggérer des pistes de réintroduction du passé dans les tentatives de réconciliation. En la matière, la fin de la victimisation, avec toutes ses implications politiques, l'admission de l'autre dans le discours national et la reconnaissance du rôle d'Israël comme responsable de souffrances s'imposent.